



Demande docs de la part du débiteur

Par **emmagas**, le **08/10/2015** à **11:15**

Bonjour,

J'ai 22 ans et suis en master à l'université. Le montant de la pension versée par mon père a été fixée par un juge il y a quelques années. Aujourd'hui, il ne souhaite plus la payer.

Je lui ai d'ors et déjà envoyer un certificat de scolarité à sa demande mais à présent il demande une attestation de présence au cours et de suivi de préparation aux examens. Seulement, les absences ne sont pas relevées dans ma fac au niveau master. Ai-je l'obligation de lui envoyer un tel papier qui, selon mon UFR, n'existe pas ?